

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01802 Numéro SIREN : 880 029 830 Nom ou dénomination : A.S.G.G. Actionnaires Sociétaires Groupe GERMOND
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2024 sous le numéro de dépôt 1754

A.S.G.G Actionnaires Sociétaires Groupe GERMOND

Société par actions simplifiées au capital de 61 000 €

36 rue Bagneaux – 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE

RCS ORLEANS 880 029 830

- ✓ **Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;**
- ✓ **Approbation des comptes clos au 31 décembre 2021 pour la période du 01 JANVIER 2021 au 31 décembre 2021 ;**
- ✓ **Affectation du résultat ;**
- ✓ **Pouvoirs en vue des formalités ;**
- ✓ **Questions diverses**

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la présidence puis ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuvent ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 27 324€

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

Les associés proposent d'affecter le bénéfice de l'exercice de 27 324€ de la manière suivante :

- Mise en report à nouveau de la somme 27 324€.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article 612-5 du Code de Commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus il a été adressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et par le Président de séance.

Copie Confirmée
20/04/2024



①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise A.S.G.G. SAS				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 36 rue de Bagneaux 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE					
SIREN 8 8 0 0 2 9 8 3 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 3	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF				Brut 1	
				Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilitisations corporelles *		028	030	
	Immobilitisations financières * (1)		040	180 000	042 180 000
	Total I (5)		044	180 000	048 180 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	33 903	086 33 903
	Charges constatées d'avance*		092	094	
Total II		096	33 903	098 33 903	
Total général (I + II)				110	213 903
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	61 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		
	Report à nouveau		134	16 843	
	Résultat de l'exercice		136	27 324	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	105 168	
Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	103 340	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 575)		172	5 396	
Produits constatés d'avance					174
Total III				176	108 736
Total général (I + II + III)				180	213 903
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Copie conforme

20/04/2024